

Deliberation Conseil Communautaire Communaute de Communes Carmausin-Segala

SEANCE DU 23 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 23 janvier à 18h00, le Conseil de communauté, dûment convoqué le 17 janvier 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil municipal de la Mairie de Carmaux, sous la Présidence de Didier SOMEN.

MEMBRES DU CONSEIL						
Titulaires en exercice	55	Suppléants avec voix	2			
Titulaires présents	39	Voix délibératives	45			
Délégués avec pouvoir	4	Membres présents	41			

Titulaires présents : 39

ASTIE Alain, AUZIECH Cécile (pouvoir de ORRIT Didier), AZEMAR Jean-Louis, BALARAN Jean-Marc, BARILLIOT Christine, BARRAU Jean-Louis, BONFANTI Djamila, BORDOLL Christian, BOUSQUET Jean-Louis, CINTAS Jean-Marc, CLERGUE Jean-Claude, COURVEILLE Martine (pouvoir de BOUYSSIE François), DELPOUX Jacqueline, EMERIAUD Françoise, ESCOUTES Jean-Marc, HAMON Christian, ICHARD Xavier, IMBERT Véronique, KOWALIK Jean-François, LEBLOND Nelly, MALIET Thierry, MANUEL Christian (pouvoir de CARMES Monique), MERCIER Roland, MILESI Marie, MUNOZ Sonia, NORKOWSKI Patrice, PUECH Christian, RECOULES Vincent, REDO Aline (pouvoir de SIBRA Jean-Michel), SAN ANDRES Thierry, SANCHEZ Marie-Christine, SCHULTHEISS Pierre, SENGES Jean-Marc, SOMEN Didier, SOULIE Jérôme, TAGLIAFERRI Rosanne, TOUZANI Rachid, VEDEL Christian, VIDAL Suzette.

Suppléant présent avec voix délibérative : 2

ALQUIER Philippe (représente VALIERE Jean-Paul), DIEUZE Robert (représente TESSON Régis)

<u>Titulaires excusés : 16</u>

BARBE Christian, BEX Fabienne, BOUYSSIE François (pouvoir à COURVEILLE Martine), CALMELS Thierry, CARMES Monique (pouvoir à MANUEL Christian), MAFFRE Alain, MALATERRE Guy, MARTY Denis, ORRIT Didier (pouvoir à AUZIECH Cécile), PENA Sylviane, SELAM Fatima, SIBRA Jean-Michel (pouvoir à REDO Aline), SOURDIN Anne, TESSON Régis (représenté), TROUCHE Alain, VALIERE Jean-Paul (représenté).

Suppléant présent sans voix délibérative : 0

Secrétaire de séance :

BOUSQUET Jean-Louis

DELIBERATION N° 23/01/2025-1.2 AIDE AU VOYAGE A ST LARY SOULAN DU 20 AU 24 JANVIER 2025 – LYCEE JEAN JAURES A BLAYE

Monsieur le Président donne lecture à l'Assemblée d'un courrier relatif à l'organisation d'un voyage scolaire.

Il rappelle les éléments des statuts et conformément à ces derniers, précise que le conseil peut accorder une aide financière à hauteur de 10 % du prix du voyage plafonnée à 30 €/élève.

Le montant de l'aide tient compte :

- du prix du séjour restant à la charge de la famille, avant déduction de l'aide 3CS,
- de la liste annexée au courrier, envoyée par l'établissement, et reprise ci-dessous, mentionnant le nombre d'élèves ressortissants du territoire de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala.

Prix du séjour : 353.15 €/élève, Nombre d'élèves inscrits : 51

NOM	PRENOM	COMMUNE RESIDENCE	NOM	PRENOM	COMMUNE RESIDENCE
Al		ST BENOIT DE CARMAUX	FF		ROSIERES
Al		ST BENOIT DE CARMAUX	G(PAMPELONNE
Al		CARMAUX	G(CARMAUX
ΙΑ		CAGNAC LES MINES	H/		TREVIEN
Al		PAMPELONNE	н		BLAYE LES MINES
Αl		CARMAUX	IV		BLAYE LES MINES
Až		CARMAUX	IV		CARMAUX
B/		MIRANDOL BOURGNOUNAC	JA		CARMAUX
B/		TAIX	Kŀ		ROSIERES
Bí		CARMAUX	Kŀ		ROSIERES
B(CARMAUX	LA		PAMPELONNE
B(CARMAUX	LA		LE GARRIC
B(CARMAUX	LA		CARMAUX
Bí		CARMAUX	LA		CARMAUX
ВІ		CARMAUX	LC		PAMPELONNE
C/		CARMAUX	M		ROSIERES
CI		ROSIERES	M		PAMPELONNE
CI		ROSIERES	M		ST JEAN DE MARCEL
CI		CARMAUX	M		CARMAUX
D, D		LE GARRIC	M		ROSIERES
EI		CARMAUX	M		SAINTE GEMME
EI		CARMAUX	PE		CARMAUX
FI G.		CARMAUX	Pl		CARMAUX
R,		CARMAUX	RI		MONESTIES
R		MIRANDOL BOURGNOUNAC	-		ST BENOIT DE CARMAUX
Y		CARMAUX			

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE l'octroi d'une aide totale de 1 530,00 € (51 x 30 €).

Le versement de l'aide sera effectué compte tenu de la liste d'élèves ayant réellement participé au voyage. Les crédits nécessaires seront prévus au budget 2025.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus. Au registre figure la liste et la signature des membres présents

Certifié conforme,

Le Président Didier SOMEN

E 2 Pue du Gaz

Le secrétaire de séance Jean-Louis BOUSQUET